

Corrections aux cartes internationales françaises parues depuis le 1^{er} janvier 2023

ABRÉVIATIONS DES ÉTATS DES CARTES

Pub. : Publication (Pub. 03 : Publication au groupe 03)

Édit. : Édition

Sup. : Suppression

Néant

Corrections aux Instructions Nautiques françaises parues depuis le 1^{er} janvier 2023

N° groupe	N° page ou §	N° groupe	N° page ou §	N° groupe	N° page ou §
	C23 édition 2019		G4 édition 2021		L9 édition 2022
01	§_3.4.2	01	§_1.5.3	01	§_7.3.4.1
01	§_5.1.5.12				

Corrections aux livres des Feux parues depuis le 1^{er} janvier 2023

Néant

Corrections aux ouvrages de radiosignaux parues depuis le 1^{er} janvier 2023

Corrections aux autres ouvrages parues depuis le 1^{er} janvier 2023

Néant

Récapitulatif des avis spéciaux émis depuis le 1^{er} janvier 2023

Néant

Avis préliminaires, temporaires et divers

Liste des avis préliminaires (P), temporaires (T) et divers (D) en vigueur à la date du 04 janvier 2023

Série A - Mer Baltique, Kattegat, Belts et Sund

Série B - Océan Atlantique Nord-Est, Mers Arctiques, Mer du Nord, et Skagerrak

- 21 21-T-04 BELGIQUE. Abords WSW d'Oostende. Kleine Rede. — Balisage.
- 21 30-P-01 ANGLETERRE (Côte Ouest). — Câble sous-marin.
- 21 36-T-02 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouées scientifiques. Instruments de mesure.
- 21 48-P-01 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. De la baie de Widemouth (GB) à Lynn (USA). — Câble sous-marin.
- 22 12-T-08 PAYS DE GALLES (Côte Ouest). — Bouée. Système d'identification automatique.
- 22 15-T-04 BELGIQUE. Abords Oostende. — Câble sous-marin.
- 22 19-T-01 BELGIQUE. Abords Est Bligh Bank. — Bouée de mesure.
- 22 21-P-03 MER DU NORD. De North Foreland à Oostende. — Câble sous-marin. Travaux.
- 22 25-T-01 MER DE NORVÈGE. Svalbard. — Instruments de mesures.
- 22 25-T-04 BELGIQUE. Abords Ouest Westhinder. — Bouée de mesure.
- 22 36-T-01 BELGIQUE. Abords Nord Oosthinder. — Bouée de mesure.
- 22 48-T-01 BELGIQUE. Fairy - Noordhinder. — Bouée ODAS.
- 23 01-T-08 BELGIQUE. Abords SE Oostende. — Bouée.

Série C - La Manche, Océan Atlantique Est, au Sud de La Manche

- 13 21-T-03 GUINÉE. Cap Verga. — Feu.
- 13 23-T-03 CÔTE D'IVOIRE. Abords d'Abidjan. — Épave.
- 16 27-P-02 FRANCE. Côtes de France métropolitaine et Corse. — Lignes de base droites.
- 18 07-T-05 GUINÉE. Au SW de Conakry. — Obstruction.
- 18 26-T-01 MAURITANIE. Baie du Lévrier. À l'Est de la Pointe des Mouettes. — Balisage.
- 19 15-T-04 TOGO. Port de Lomé. — Bathymétrie.
- 19 16-T-01 FRANCE (Côte Nord). Pas de Calais. — Épave.
- 19 18-T-03 TOGO. Approches du port de Lomé. — Balisage.
- 19 21-T-03 SÉNÉGAL. Abords de Saint-Louis. Langue de Barbarie. — Chenalage.
- 19 23-T-01 ANGLETERRE (Côte Est). Pas de Calais. Abords WNW de Bassurelle. — Épave.
- 19 25-T-01 MAURITANIE. Baie du Lévrier. — Épave.
- 19 27-T-03 TOGO. Approches du port de Lomé. — Balisage.
- 19 37-T-04 MAURITANIE. À l'Ouest du Banc d'Arguin. — Épave.
- 19 38-T-02 SAHARA OCCIDENTAL. Au SW de Cabo Corveiro. — Épave.
- 20 11-P-10 GUINÉE. Estuaire du Rio Nunez. Port de Kamsar. — Chenalage. Port. Travaux de dragage.
- 20 12-T-07 SÉNÉGAL. Approches de Dakar. Au SSW de l'Île de Gorée. — Bathymétrie.
- 20 22-T-15 MAURITANIE. À l'Ouest de Nouakchott. — Épave.
- 20 48-T-08 CÔTE D'IVOIRE. — Quai. Travaux portuaires.
- 20 52-P-14 CÔTE D'IVOIRE. Port d'Abidjan. Baie du Banco. — Travaux. Pont.
- 21 02-P-06 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Câbles sous-marins. Travaux.
- 21 02-P-11 CÔTE D'IVOIRE. Port de San Pedro. — Dragage. Travaux.
- 21 02-T-12 GUINÉE ÉQUATORIALE. À l'Est d'Isla De Bioko. — Bouée d'amarrage.
- 21 03-T-03 SÉNÉGAL. Au Nord du port de Dakar. — Balisage. Chenal d'accès.
- 21 07-T-11 FRANCE (Côte Nord). Abords NW de la rade de Caen. Abords Nord de Lion-sur-Mer. — Balisage. Épave. Zone réglementée.
- 21 11-P-05 ANGLETERRE (Côte Sud). Abords SE de l'île de Wight. DST dans les eaux adjacentes. — Obstructions.
- 21 24-P-09 CAMEROUN. Port en eau profonde de Kribi. — Feu.
- 21 32-T-08 TOGO. Approches du port de Lomé. — Balisage.
- 21 36-P-01 ANGLETERRE (Côtes Est et Sud). Abords Nord et Est de Goodwin Sands. — Bathymétrie. Épave.
- 21 36-P-07 GOLFE DU BÉNIN. Togo, rade de Kpémé. Bénin, approche de Cotonou. — Câbles sous-marins.
- 21 36-P-08 GABON. Approches de Libreville. — Câbles sous-marins.
- 21 37-P-25 MAROC (Côte Ouest). Abords SW de Casablanca. — Câble sous-marin.
- 21 40-P-09 CÔTE D'IVOIRE. Port d'Abidjan. Canal de Vridi. — Bathymétrie.
- 21 42-T-14 ENGLAND (South Coast). Île de Wight. Abords SSE de Saint Catherine's Point. — Balisage. Instruments de mesure.
- 21 49-P-08 LA MANCHE. De Brighton à Veules-les-Roses. — Câble. Zones réglementées.
- 21 50-P-10 FRANCE (Côte Ouest). Cours de la Loire, chenal de Nantes. — Chenal.
- 22 04-P-09 SÉNÉGAL. À l'Ouest de Saint-Louis. — Installations pétrolières. Travaux.
- 22 06-P-18 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Câble sous-marin.
- 22 10-P-06 GABON. Au SW de la Pointe Tshibobo. Champ pétrolière de Dussafu. — Conduite sous-marine. Plate-forme pétrolière. Travaux offshore.
- 22 12-T-14 FRANCE (Côte Ouest). Grande Rade de Brest. Abords NNE de la Basse du Renard. — Instrument de mesure.
- 22 14-T-02 FRANCE (Côte Ouest). Iroise - Golfe de Gascogne. — Balisage. Instruments de mesure.
- 22 15-T-11 AÇORES. Ilha do Faial et Ilha do Pico.
- 22 15-P-14 MAROC (Côte Ouest). Abords SW de Rabat. — Épave dangereuse.

- 22 16-T-02 ESPAGNE (Les Canaries). Parages SE de Fuerteventura. — Instrument de mesure.
- 22 16-T-11 GABON. Estuaire du Gabon. — Balisage chenal.
- 22 16-T-12 GABON. Estuaire du Gabon. Approches du port d'Owendo. — Bouée. Pilotage.
- 22 17-T-01 FRANCE (Côte Nord). Cherbourg. Grande rade. — Zones réglementées.
- 22 17-P-06 MAROC (Côte Ouest). Parages NW de Casablanca. — Câble sous-marin.
- 22 18-T-04 ÎLES ANGLO-NORMANDES. Guernesey. — Feu.
- 22 18-P-09 OCÉAN ATLANTIQUE. — Câbles sous-marins. Travaux.
- 22 18-P-11 SÉNÉGAL. À l'Ouest de Saint-Louis. — Conduites sous-marines. Installations pétrolières. Travaux sous-marins. Zone de travaux.
- 22 19-T-06 FRANCE (Côte Nord). Abords NNW de Fécamp. — Ferme éolienne. Zone réglementée.
- 22 20-T-04 OCÉAN ATLANTIQUE. — Bouée océanographique.
- 22 21-T-04 FRANCE (Côte Ouest). Abords de Ouessant. — Instruments scientifiques. Obstructions.
- 22 21-T-07 CAMEROUN. Rivière Wouri. Approche du port de Douala. — Bathymétrie.
- 22 23-T-12 ANGLETERRE (Côte Sud). Sussex Bay. Abords Sud du parc éolien Rampion. — AIS. Balisage.
- 22 23-T-22 FRANCE (Côte Sud). Abords Nord de l'île Sainte-Marguerite. — Zone réglementée.
- 22 23-T-28 MAROC (Côte Ouest). Abords de la Pointe Bou Irden. — Épave.
- 22 24-T-01 ANGLETERRE (Côte Sud). Pevensey Bay. — Scientific instruments.
- 22 25-T-10 ANGLETERRE (Côte Sud). Dartmouth. Tor Bay. — Pilotage.
- 22 26-T-09 FRANCE (Côte Nord). Baie de Saint-Brieuc. Abords d'Erquy. — Balisage. Parc éolien.
- 22 30-P-10 CONGO. Pointe Noire. — Bathymétrie.
- 22 32-T-02 MAURITANIE. Baie du Lévrier et baie de Cansado. Du Banc de La Bayadère à Nouadhibou. — Bouées.
- 22 32-P-03 MAURITANIE. Au Nord de Saint-Louis. — Fonds moindres.
- 22 32-P-04 SÉNÉGAL. À l'Ouest de l'embouchure du fleuve Saloum. — Travaux offshore. Zone de travaux.
- 22 33-P-09 FRANCE. Port La Turballe. — Feux. Infrastructures portuaires.
- 22 38-T-06 SÉNÉGAL. À l'Ouest de la Langue de Barbarie et au NW de Saint-Louis. — Balisage. Travaux. Zone de restriction.
- 22 39-T-01 FRANCE (Côte Ouest). Abords de la pointe de Penmarc'h. — Balisage. Instruments de mesures.
- 22 40-T-06 GABON. — Plate-forme pétrolière.
- 22 44-T-09 FRANCE (Côte Ouest). Pointe de Notre-Dame-de-Monts. — Ferme éolienne. Zone interdite.
- 22 47-T-10 FRANCE (Côte Ouest). Grande rade de la Loire, banc de Guérande. — Ferme éolienne. Zones réglementées.
- 22 47-T-12 SÉNÉGAL. À l'Ouest de Mbour. — Bouée météorologique.
- 22 48-T-11 GABON. Approche de Port-Gentil. — Balisage.
- 22 50-P-08 MAROC (Côte Ouest). Port d'Assilah. — Trait de côte. Travaux.
- 22 51-T-09 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Information générale.
- 22 51-P-13 TOGO. Abords de Lomé. — Câble sous-marin.

Série D - Mer Méditerranée, Mer Noire

- 17 50-T-01 FRANCE (Côte Sud). Golfe de Saint-Tropez. — Balisage. Bouée océanographique. Zones réglementées.
- 19 50-T-12 ROMANIA. — Buoyage.
- 21 12-T-09 CROATIE (Côte Ouest). Kaštel Stari. — Feu.
- 21 14-T-05 MAROC (Côte Nord). Ras Kebdana. — Chenal d'accès. Ensablement.
- 21 16-T-07 TUNISIE (Côte Est). Parages NE des îles Kerkenna. — Danger. Mouillage. Navigation.
- 21 19-P-07 MÉDITERRANÉE. — Câble électrique sous-marin. Travaux.
- 21 38-T-08 CROATIE (Côte Ouest). Split. — Balisage. Zone interdite. Appareil de mesure.
- 21 48-T-10 ITALIE (Côte Sud). Port de Taranto. — Travaux. Zone interdite.
- 22 08-T-06 ITALIE (Côte Sud). Port de Taranto. — Travaux. Zone interdite.
- 22 14-P-03 MAROC (Côte Nord). Abords Nord du port de Saïda. — Ferme marine. Travaux.
- 22 16-T-09 FRANCE (Côte Sud). Golfe du Lion. — Instruments de mesures.
- 22 16-T-10 FRANCE. Bouches de Bonifacio. — Balisage. Feu.
- 22 20-P-05 FRANCE. Abords de Marseille et Corse Bastia. — Câbles sous-marins.
- 22 21-T-05 TUNISIE (Côte SE). Abords Nord du port de Ghannouche. — Balisage. Épave dangereuse. Zone interdite.
- 22 23-P-23 MÉDITERRANÉE. — Câble sous-marin.
- 22 30-T-04 FRANCE (Côte Sud). Golfe d'Aigues Mortes. Pointe de l'Espiguette. — Zone réglementée.
- 22 30-T-05 ITALIE (Côte NW). Capo Mortola. — Balisage.
- 22 30-T-06 ITALIE (Côte Sud). Porto di Taranto. — Zone interdite.
- 22 31-T-03 CROATIE (Côte Ouest). Abords de Split. — Balisage. Houlographe. Zone interdite.
- 22 37-T-03 ISRAËL. Parages NW de Haïfa. — Travaux.
- 22 43-T-09 TUNISIE (Côte Est). Abords SW de Sfax. — Travaux. Zone de restriction.
- 22 44-P-13 FRANCE (Côte Sud). Abords de Marseille. — Câbles sous-marins.
- 22 46-P-04 MAROC (Côte Nord). Abords Nord de la pointe Negri. — Bathymétrie.
- 22 50-T-07 TUNISIE (Côte Est). Abords de La Skhira. — Balisage.

Série G - Océan Atlantique Ouest, au Nord de Cape Canaveral

- 20 04-P-20 ÉTATS-UNIS (Côte Est). — Câble sous-marin.
- 22 23-T-40 SAINT-PIERRE ET MIQUELON. Port de Saint-Pierre. — Balisage. Feu.

22 27-T-12 CANADA. Golfe du Saint-Laurent. — Information générale. Zone de restriction.

Série H - Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata

- 16 49-P-06 HAÏTI. Côte Nord, Ouest et Sud. — Épaves. Bathymétrie. Feux. Obstructions. Trait de côte.
- 18 16-T-07 PETITES ANTILLES. The Grenadines. Mayreau. A l'Ouest de Grand Col Pt. — Balisage.
- 18 42-T-04 PETITES ANTILLES. Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet. — Balisage.
- 19 02-T-11 GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Câble sous-marin.
- 19 07-T-04 LA MARTINIQUE. Grand Rivière. — Bathymétrie.
- 19 08-T-05 PETITES ANTILLES. Trinidad et Tobago. NE de Galeota Point. — Feu. Installation pétrolière.
- 19 47-T-07 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouée océanographique.
- 20 05-P-12 PETITES ANTILLES. Saint-Christopher (Saint-Kitts). Basseterre. — Feu.
- 20 08-P-18 PETITES ANTILLES. Virgin Islands. — Bathymétrie.
- 20 16-T-11 GUADELOUPE. Marie-Galante. Baie de Saint-Louis. — Câble sous-marin. Mouillage.
- 20 17-P-12 PETITES ANTILLES. Saint-Christopher et Nevis.. — Réserve marine. Zone de restriction.
- 20 19-T-21 PETITES ANTILLES. Barbados. Bridgetown Harbour. — Balisage.
- 20 34-T-06 GUADELOUPE. Grande-Terre. A l'ESE de l'Îlet du Gosier. — Balisage.
- 20 36-T-04 PETITES ANTILLES. NW de Saba. — Bathymétrie.
- 20 45-P-09 GUYANA. — Conduites sous-marines.
- 20 51-T-08 GUYANE. Abords de Cayenne. Au NE Pointe de Saint-Joseph. — Épave.
- 20 52-T-20 GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Bathymétrie.
- 21 04-T-15 GUADELOUPE. Le Moule. Au Nord de la Pointe de la Couronne Conchou. — Balisage. Houlographe.
- 21 14-T-07 MARTINIQUE. Cohé du Lamentin. — Épave.
- 21 17-T-10 PETITES ANTILLES. Saint-Martin. À l'Est de Point Blanche Baai. — Épave.
- 21 18-T-13 PETITES ANTILLES. Saint-Vincent. — Zone de restriction.
- 21 29-P-04 GUADELOUPE. Baille-Argent. Pointe Noire. — Feu.
- 21 34-T-08 PETITES ANTILLES. Saint-Martin. — Balisage.
- 21 36-T-06 SURINAME. — Buoy. Scientific instruments.
- 21 36-P-10 MARTINIQUE. Petites Anses d'Arlets. Anses Marette. Au SW de la Pointe des Fous. — Balisage.
- 21 40-P-14 PETITES ANTILLES. Dominica. — Bathymétrie.
- 21 41-T-22 GUYANA. — Balisage.
- 21 42-P-31 GUYANA. — Câble sous-marin. Travaux.
- 21 46-P-16 GUYANA. — Travaux.
- 22 05-T-03 OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouée océanographique.
- 22 06-T-17 GUADELOUPE. Le Moule. Au Nord de la Pointe de la Couronne Conchou. — Bouée houlographe.
- 22 13-T-14 MARTINIQUE. Côte Ouest. Case-Pilote. — Zone réglementée.
- 22 15-P-21 PETITES ANTILLES. Guadeloupe. Pointe-à-Pitre. Au Nord de l'Îlet à Cochon. — Zone de mouillage interdit. Zone réglementée.
- 22 16-T-01 OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST. The Bahamas. Great Abaco Island. — Instruments de mesure.
- 22 27-P-11 GUYANE. Au SE de Kourou. — Épave.
- 22 34-T-24 MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. — Obstruction.
- 22 40-T-01 GUYANA. Au NE de Georgetown. — Installation pétrolière. Zone de restriction.
- 22 40-P-11 GUADELOUPE. Basse-Terre. Anse Deshaies. Port de Deshaies. — Balisage. Feu.
- 22 47-T-14 SURINAME. Au NE de Bluffpunt. — Balisage.
- 22 47-P-15 PETITES ANTILLES. Guadeloupe. Marie-Galante. — Feu. Travaux.
- 22 51-T-14 MARTINIQUE. Cul-de-Sac du Marin. — Balisage.

Série J - Océan Pacifique et Amérique du Sud - Partie Sud

- 22 49-T-02 PÉROU. — Buoyage.

Série K - Océan Pacifique Ouest

- 12 15-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.
- 13 12-T-05 NOUVELLE-CALÉDONIE. Baie de St Vincent. Îlots Champignons. — Épave.
- 13 43-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Chenal de Faa'a. — Feu.
- 14 05-T-10 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.
- 14 06-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île de Huahine. — Obstruction.
- 14 42-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Fakarava. — Obstructions.
- 16 07-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage.
- 16 15-T-01 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Île de Toau. — Amer.
- 16 49-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Taiarapu. — Ferme aquacole.
- 16 49-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Taiarapu. Bassin de Tapuaeraha. — Ferme aquacole.
- 17 12-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti (côte Est). Hitiia. — Balisage.
- 17 16-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Île de Moorea. — Travaux.
- 17 17-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Accès Port Phaeton. — Ferme aquacole.
- 17 19-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port Phaeton. — Balisage. Mouillage.

17 40-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. Pointe Raititi. — Ferme perlière.

18 17-T-03 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte SW). Pointe Destelle. — Épave.

18 41-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Épave.

18 44-T-05 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe de Tiputa. — Balisage. Feu.

18 48-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Mooréa. — Dispositif de concentration de poissons.

18 48-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Rangiroa. — Dispositif de concentration de poissons.

19 38-T-04 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte NE). Baie de Hienghène. — Alignement. Balisage.

19 38-T-05 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte NE). Baie de Hienghène. — Balisage.

19 38-T-06 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte NW). Passe du Duroc. — Balisage. Radionavigation.

19 39-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Mooréa. — Balisage.

19 43-T-05 NOUVELLE-CALÉDONIE. Lifou. Cap des Pins. — Feux.

19 50-T-03 OCÉAN PACIFIQUE. — Bouée océanographique.

20 05-T-11 WALLIS ET FUTUNA. Îles Wallis. Accès à Mata Utu et Halalo. Passe Honikulu. — Alignement. Feu d'alignement.

20 12-T-10 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Moorea. — Balisage.

20 12-T-11 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île Huahine. — Balisage.

20 12-T-12 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Moorea. Baie de Vaiare. — Balisage.

20 12-T-13 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Hao. — Obstructions.

20 12-T-14 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Anaa. — Coffre d'amarrage.

20 15-T-34 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte SE). Baie de Prony. — Alignement. Feu.

20 19-T-05 OCÉAN PACIFIQUE NORD. — Balisage.

20 26-T-16 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte SW). Abords de Nouméa. — Épave.

20 43-T-15 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Tahiti. Lagon de Punaauia. — Obstruction.

20 46-T-07 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles sous le Vent. Île de Huahine. — Balisage. Feu.

20 46-T-08 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage.

20 46-T-09 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage.

20 47-T-16 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. — Balisage.

20 48-T-09 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte NE). Passe de Puébo. — Balisage.

20 52-P-18 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte Est de l'Île de Tahiti. — Bathymétrie.

20 52-T-19 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauahi. — Balisage.

21 18-T-11 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Épave.

21 18-T-12 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauahi. — Balisage.

21 19-T-09 NOUVELLE-CALÉDONIE. Îles Loyauté. Île Lifou. Baie de Chépénéhé. — Quai.

21 19-T-11 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port de Papeete. — Balisage.

21 37-T-30 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte SW de Tahiti. Passe Otiaroa. — Balisage.

21 40-T-11 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte Est de l'île de Tahiti. Passe Utofaï. — Balisage.

21 40-T-12 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Taïarapu Ouest. Pointe Riri. — Balisage.

21 40-T-13 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Gambier. Île de Mangareva. — Balisage.

21 43-T-12 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Presqu'île de Taïarapu. Passe Havae. — Balisage.

21 43-T-13 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Bassin de Papeuriri. — Balisage.

22 03-T-09 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Atoll de Bora-Bora. — Balisage. Feu.

22 09-T-17 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Huahine. — Balisage.

22 09-T-18 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Huahine. — Balisage.

22 10-T-08 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Raiatea. — Balisage.

22 13-T-12 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage.

22 13-T-13 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Balisage.

22 14-T-10 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe Tiputa. — Balisage.

22 15-T-18 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte SW de Tahiti. Port de Pahiarepo. — Balisage. Feu.

22 15-T-19 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte SW de Tahiti. Port de Pahiarepo. — Balisage. Feu.

22 15-T-20 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Ahe. Passe Tiareroa. — Balisage.

22 19-T-08 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte Nord). Presqu'île de Poum. — Balisage.

22 20-T-03 OCÉAN PACIFIQUE NORD. — Bouée océanographique.

22 23-T-34 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Mooréa. Baie de Cook. — Alignement. Amer.

22 23-T-35 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Commune de Taïarapu Ouest. — Balisage.

22 23-T-36 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Commune de Taïarapu Ouest. — Balisage.

22 23-T-37 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Commune de Taïarapu Ouest. — Balisage.

22 23-T-38 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Commune de Taïarapu Ouest. — Balisage.

22 24-T-02 CORÉE DU SUD (Côte Sud). — Information générale.

22 26-P-14 NOUVELLE-CALÉDONIE (Côte Sud). Le grand Lagon Sud. — Voies de navigation recommandées.

22 29-P-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Presqu'île de Taïarapu. — Bathymétrie.

22 43-T-04 MER DE CORAIL. — Buoy.

22 50-P-11 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Bora-Bora. — Zone de mouillage interdit.

22 50-P-12 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Huahine. Port Bourayne. — Épave dangereuse.

Série L - Mer Rouge, Océan Indien et Australie

- 15 22-T-09 OCÉAN INDIEN. Île de La Réunion (Côte Est). Sainte Rose. — Balisage. Réserve de pêche.
- 16 12-T-02 MADAGASCAR. Fausse Baie Des Galions. Au NE de la Pointe Ehoala. — Balisage.
- 18 12-T-03 OCÉAN INDIEN. Île Amsterdam. Mouillage Ribault. — Instruments de mesure.
- 20 15-T-27 MADAGASCAR (Côte SE). Fausse Baie des Galions. Approches et port d'Ehoala. — Alignement. Balisage. Feu.
- 20 15-P-28 SOMALIE. — Balisage. Plate-forme pétrolière.
- 20 23-T-01 OCÉAN INDIEN. — Balisage.
- 20 35-T-03 OCÉAN INDIEN (Partie Sud). Île de Mayotte. Chissioua Mtsongoma. — Feu d'alignement.
- 21 05-T-09 OCÉAN INDIEN (Partie Sud). La Réunion. — Dispositif de concentration de poissons.
- 21 23-P-06 DJIBOUTI. Ghoubbet El Kharâb. — Alignement. Balisage. Feu. Radionavigation.
- 22 15-T-15 OCÉAN INDIEN. Îles Crozet. Île de La Possession. Baie du Marin. — Alignement. Feu.
- 22 20-T-02 OCÉAN INDIEN. — Bouée océanographique.
- 22 28-T-05 GOLFE D'ADEN ET OCÉAN INDIEN. — Piraterie. Route recommandée. Zone.
- 22 32-T-06 MER ROUGE ET GOLFE D'ADEN. — Piraterie. Routes recommandées. Zone.
- 22 35-T-12 MADAGASCAR (Côte Ouest). Approches de Mahajanga. — Bouée.
- 22 35-T-13 MADAGASCAR (Côte Nord). Baie d'Antsiranana. Passe d'Orangéa. — Bouée.
- 22 38-P-07 OCÉAN INDIEN. Île de Mayotte. — Dispositif de concentration de poissons.